

LE ST LAURENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

C'est au nom de tout le personnel communal, du Conseil Municipal, du Conseil des Sages, du Conseil Municipal des Jeunes, que selon la coutume bien établie, je prends la plume pour vous présenter tous nos vœux, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers.

Que cette année 2017 soit pour vous une année de plénitude, de sérénité et de bonheur.

Notre commune n'est pas si grande, nous nous connaissons tous, nous ne sommes pas indifférents les uns aux autres.

En désirant nous investir dans la défense des intérêts de nos Saint-Laurentais, nous avons choisi une mission sans doute passionnante mais au combien périlleuse !

En effet, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons contenter tout le monde !

Tout simplement parce que nos budgets ne sont pas extensibles à merci, « faire de son mieux » semble très insuffisant pour certains, et pourtant c'est notre contrainte.

Nous poursuivons notre action en toute loyauté dans l'intérêt de notre commune, je sais que je peux compter sur l'ensemble du personnel communal et du Conseil Municipal pour mener à bien les actions engagées.

Travaillons ensemble pour que nos concitoyens et nos amis vacanciers trouvent plaisir à se promener dans notre village et à nous rendre visite.

A vous tous, bonne et fructueuse année 2017 !

Le Maire,
Raymond Minier



CONSEIL MUNICIPAL

résumé des délibérations

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'IMPLANTATION DE CONTENEURS AERIENS POUR LA COLLECTE DU VERRE

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que la CARO assure la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

En vue d'optimiser la collecte sur son territoire, la CARO a mené une étude globale sur l'évolution du service. Par conséquent, une modification du schéma de collecte sera réalisée à compter du 02/01/2017 : le verre sera collecté en apport volontaire sur toutes les communes de l'agglomération.



SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) CUISINE ROCHFORT OCEAN : DÉSIGNATION REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE

Considérant qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour siéger au comité syndical. Considérant les candidatures, le conseil municipal désigne Madame LEROY Pierrette comme 1er représentant titulaire, Monsieur RAYER Alexandre 2ème représentant titulaire, Madame THEBAULT Valérie 1er représentant suppléant, Madame ROBELET Guylaine 2ème représentant suppléant.

ACCEPTATION DE RECETTES

Suivant les règles de la comptabilité publique, l'acceptation d'un chèque reçu au bénéfice de la commune est soumise au vote de l'assemblée.

Le conseil municipal accepte l'encaissement :

GROUPAMA : remboursement sinistre Tivoli : 1 800 €

GROUPAMA : remboursement effraction école : 6 339.77 €

MONCEAU ASSURANCES : remboursement sinistre tractopelle : 3 266.48 €

RÉVISION DES DROITS DE PLACE

N'ayant pas évolués depuis 2008 la commission finances propose les tarifs suivants :

- 1 fois / semaine : 30 € pour 1 mois ou 50 € pour 2 mois

- 2 fois / semaine : 50 € / mois

Les nouveaux tarifs sont adoptés et applicable au marché estival.

RÉVISION DES TARIFS CANTINE / GARDERIE

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE			
Repas enfant : 3 €		Repas adulte : 5 €	
TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE			
	Hors allocataire CAF + 30 %	Allocataire CAF QF ≥ 500	Allocataire CAF QF < 500 - 25 %
Matin	1.43 €	1.10 €	0,825 €
Forfait 16/17h	2.73 €	2.10 €	1.575 €
Forfait 16h/17h30	3.77 €	2.90 €	2,175 €
Forfait 16h/18 h 30	4,55 €	3,50 €	2,625 €
Mercredi	1.43 €	1.10 €	0.825 €

Collecte et tri des déchets 2017

Des évolutions dans le tri et la collecte des déchets.
Triions sélectif, jouons collectif !

Le 1^{er} janvier 2017, la collecte et le tri des déchets a évolué pour toutes les communes de la CARO. Désormais, un seul et unique schéma de collecte est appliqué sur tout le territoire.

Toute l'année, les ordures ménagères (sac noir ou bac gris) sont collectées une fois par semaine et les papiers et emballages une fois toutes les 2 semaines (sauf quelques cas particuliers). Le verre est collecté en apport volontaire, les papiers et emballages sont collectés en porte à porte et en mélange.

L'intégralité du territoire bénéficie de l'extension des consignes de tri. Cela signifie que de bien plus nombreux emballages plastiques ménagers sont désormais acceptés dans votre poubelle ou sac jaune.

Avec ces nouveaux dispositifs de tri et de collecte, le tonnage des recyclables va augmenter au profit d'une réduction des ordures ménagères résiduelles. Ces évolutions répondent aux objectifs de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte et améliorent nos performances économiques et environnementales.



À SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

LOCALISATION

■ Rue de la Croix des Joncs	■ Route des Deux Roches
■ Chemin du Bois de la Caille	■ Chemin des Près Rouges Halte ferroviaire
■ La Grande Houmée	■ Rue de l'Intendance - Ecole
■ Route de la grande Levée Mairie - salle des fêtes	■ Rue du Petit Loire près du camping
■ Route des Coudrées	■ D 214 - Déchetterie
■ Rue du Bois du Moine	■ Rue des Coteaux près des Halles
■ D 937C - Aire de covoiturage	

Note d'information sur la taxe de séjour à destination des habitants du territoire de la CARO

De plus en plus de particuliers **louent une chambre de leur habitation principale voir leur maison entière sur du court terme** afin de générer un revenu.

Attention toutefois à se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

LE PARTICULIER QUI LOUE SON LOGEMENT POUR UNE COURTE EST-IL ASSUJETTI À LA TAXE DE SÉJOUR ?

Un propriétaire qui loue sa résidence secondaire en location saisonnière doit facturer la taxe de séjour aux vacanciers, qu'il soit professionnel ou non professionnel du tourisme.

Un particulier qui propose sa résidence principale à la location courte durée que se soit à la semaine en tant que location meublée où bien à la nuitée, doit collecter la taxe de séjour.

Modalités

Il convient de se rapprocher de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan pour déclarer son hébergement et connaître le fonctionnement de la collecte de la taxe de séjour qui s'applique à toute personne de + de 18 ans.

Tarifs : 0.60 € par personne et par nuitée.

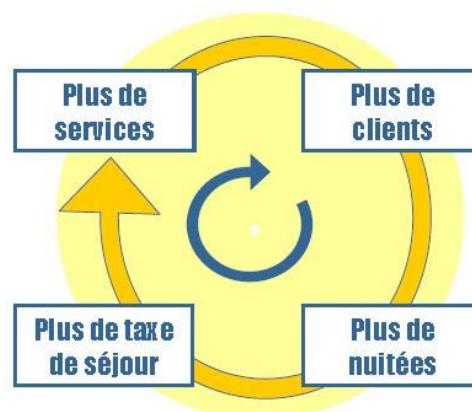
Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h30

Contacts : Sylvie Mignon au 05 46 82 97 97 - Samuel Courtois au 05 46 82 18 77

<http://www.agglo-rochefortocean.fr/pratique/tourisme-patrimoine/1187-taxe-de-sejour.html>

LA TAXE DE SÉJOUR

- Existe depuis 1910 en France ;
 - Payée par les touristes, collectée par les logeurs et gérée localement par la collectivité ;
 - Est exclusivement affectée aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire ;
- N'est pas assujettie à la TVA.



Collecte de la taxe de séjour par les sites Internet :

Un décret paru dans le journal officiel permet aux sites Internet mettant en relation locataires et bailleurs de location saisonnière, et permettant une réservation avec paiement en ligne d'être préposés à la collecte de la taxe de séjour. L'amendement gouvernemental adopté dans le cadre du projet de loi de finances pour 2015 oblige les sites Internet à verser les taxes collectées une fois par an aux comptes des communes.

A ce jour, **ce dispositif n'étant pas encore opérationnel sur le territoire de la Communauté d'agglomération**, il appartient aux propriétaires de se mettre en conformité avec la réglementation et donc de collecter la taxe de séjour et de la reverser à la Communauté d'agglomération en fonction des périodes de collecte définies.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À FAIRE AUPRÈS DE SA MAIRIE ?

La loi ALUR stipule qu'aucune autorisation de la mairie n'est demandée au propriétaire qui loue sa résidence principale.

Toute personne qui offre à la location un logement à des fins touristiques, que celui-ci soit classé ou non doit en principe en faire la déclaration préalable auprès de la mairie de la commune où est situé l'hébergement. Toutefois, **elle n'est pas obligatoire si le bien loué constitue la résidence principale du loueur**, c'est-à-dire le logement qu'il occupe lui-même au moins 8 mois par an.

LA FISCALITÉ POUR LE PARTICULIER QUI LOUE SA RÉSIDENCE PRINCIPALE DURANT UNE COURTE DURÉE :

Les propriétaires qui louent leur habitation sont considérés comme **loueurs non professionnel (LMNP)**. Quelle que soit la spécificité de la location meublée, celle-ci est considérée comme une **activité commerciale**.

De manière générale, les revenus (aussi appelés recettes) provenant de la location d'un logement meublé doivent être déclarés dans la **catégorie des bénéfiques industriels et commerciaux (BIC)** de la feuille d'imposition.

ARGUS DES COMMUNES

de l'association contribuables associés



La note d'après le niveau des dépenses 2015 de la commune de **SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE** 1922 habitants

DÉPENSES

C'est le niveau de dépenses totales par habitant qui permet de calculer la note du maire de la commune, par comparaison avec les autres communes de même taille.

Ce paramètre est important, car des dépenses élevées nécessitent des ressources élevées (impôts, subventions, dette...)

Les dépenses de la commune (rapportées au nombre d'habitants) sont la somme des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement de la commune. Les dépenses de personnel sont une partie des dépenses de fonctionnement, mais permettent d'avoir une idée de la bonne gestion de la commune.

L'évolution des dépenses permet de mesurer l'effort fait par la commune pour les maîtriser pendant le dernier mandat. La note principale mérite d'être nuancée par cette seconde note :

La note d'évolution des dépenses de la commune (hors EPCI) entre 2008 et 2015 est de : 9 / 20



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses totales de la commune par habitant	1158 €	904 €	882 €	834 €	714 €	808 €	811 €	878 €
dont Dépenses de Fonctionnement par habitant	565 €	608 €	612 €	572 €	555 €	659 €	674 €	673 €
dont Dépenses de Personnel par habitant	276 €	296 €	287 €	297 €	268 €	260 €	285 €	302 €

IMPÔTS ET TAXES

Fiscalité locale. Prélèvements. Tendence depuis 2008 : 8.5 % par an

Les impôts et taxes sont à la fois prélevés sur les habitants et sur les entreprises.



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Prélèvements totaux par habitant	237€	309€	308€	319€	358€	322€	387€	399€

EVOLUTION DES TAUX

La fiscalité locale repose pour l'essentiel sur 4 taxes différentes : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la contribution territoriale des entreprises. Les montants prélevés sont le résultat d'un calcul basé sur l'assiette (la base taxable) et les taux (le pourcentage prélevé sur cette base). Seuls les taux sont votés par le conseil municipal.

DETTE

Tendance depuis 2008

4.3 % par an



Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'Etat ne suffisent pas à financer les dépenses de la commune, le maire peut avoir recours à l'endettement. Le remboursement des anciennes et nouvelles dettes a un coût croissant au fur et à mesure que la commune contracte de nouvelles dettes. Les intérêts de la dette alourdissent les dépenses de fonctionnement.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dettes par habitant	886€	1055€	1000€	899€	794€	664€	643€	579€

TRAVAUX

Rénovation des espaces verts à l'école



Changement de porte de salle de classe.



Drainage et rebouchage des fossés rue du Grand Four



Transformation de l'ancien préau en salle des mariages



INFOS SOCIALES

Mission Locale Rochefort Marennes Oléron

accueillir, écouter, orienter, accompagner

La Mission Locale est **une association au service des 16-25 ans**, sortis de l'école avec ou sans diplôme.

Toute l'année, des professionnels écoutent et accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'orientation, de formation, d'emploi, en assurant un suivi personnalisé et individualisé. Les conseillers répondent aux besoins ponctuels en matière de transport, santé, logement, ressources...

La Mission Locale c'est :

- Une équipe de 24 professionnels
- Un accueil de proximité sur 11 sites
- Un espace multimédia avec accès gratuit à internet
- Des ateliers permanents sur inscription
- Un dispositif d'accompagnement collectif la « Garantie Jeunes »



Des conseillers vous accueillent tous les jours à Rochefort et Fouras.

Pour obtenir un rendez-vous, contacter le standard à Rochefort au 05 46 99 06 00

Découvrez tous nos services et notre actualité : www.mamissionlocale.com et Facebook



Vacances & Familles 17

Conditions :

- Etre une famille : parent(s) et enfant(s)
- Avoir un Quotient Familial (QF) inférieur à 750 €

Dates et durée des séjours :

- Une semaine pendant les vacances de printemps du 8 avril au 22 avril 2017
- Une ou deux semaines pendant les vacances d'été du 7 juillet au 02 Septembre 2017

Coût du séjour pour la famille :

A l'inscription, chaque famille paye : une adhésion de 10 euros.
L'adhésion est familiale, obligatoire et non remboursable.

Participation financière pour la famille :

Pour nous contacter :
Vacances et Familles 17
33 rue Denfert Rochereau – Apt 7
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 74 38 50
antenne17@vacancesetfamilles.org
www.vacancesetfamilles.fr

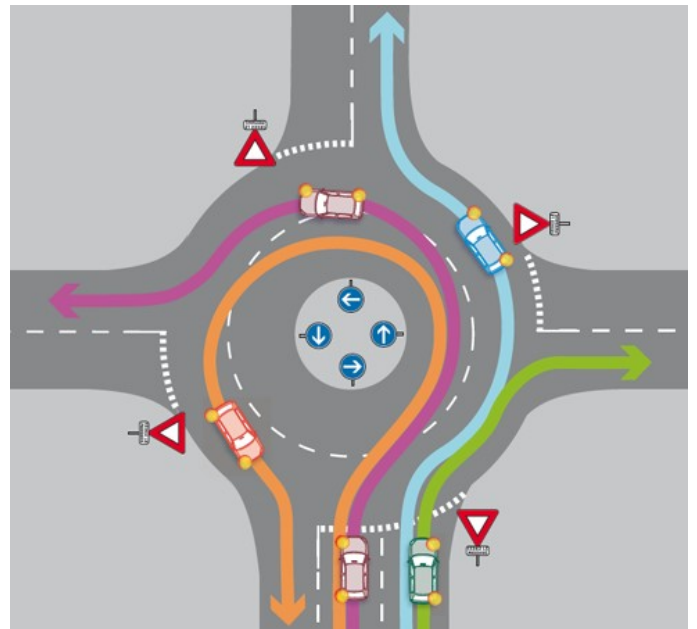
Nb de pers	Tranches de quotients familiaux								
	QF de 0 à 350 €			QF de 350 à 450 €			QF de 450 € à 750 €		
	De 6 à 8 jours	12 jours	De 14 ou 15 jours	De 6 à 8 jours	12 jours	De 14 ou 15 jours	De 6 à 8 jours	12 jours	De 14 ou 15 jours
2	57	69	75	71	95	107	85	123	139
3	68	83	92	86	119	134	107	161	185
4	79	99	111	103	143	163	127	203	231
5	85	105	120	110	165	190	135	220	255
6	89	119	137	125	191	221	161	263	305
7	98	133	154	140	217	252	182	294	343
8	107	147	171	155	235	275	203	339	395
9	116	161	188	161	251	305	224	359	422
10	125	175	205	165	275	335	235	395	465

Stage de remise à niveau du Code de la route

21 MARS 2017 de 15h00 à 17h00

Le service du CCAS de la Mairie de Saint Laurent organise un nouveau stage de remise à niveau du code de la route à destination des Saint Laurentais de 50 ans et plus.

Venez en toute convivialité réviser votre code de la route. Chacun pourra s'exprimer, participer aux thèmes qui seront mis en place par Madame **Béatrice JACQUES**, monitrice agréée, dans la toute nouvelle Auto-Ecole, située au 09 Grande Rue (à côté du salon de coiffure) Participation, plus aide du CCAS, inscription auprès du secrétariat de la mairie au 05 46 84 00 35.



Journée défense et citoyenneté

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire. Se présenter à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale et le livret de famille.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site **www.service-public.fr/papiers-citoyenneté** puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'**attestation de recensement** délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est **obligatoire pour permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions à examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

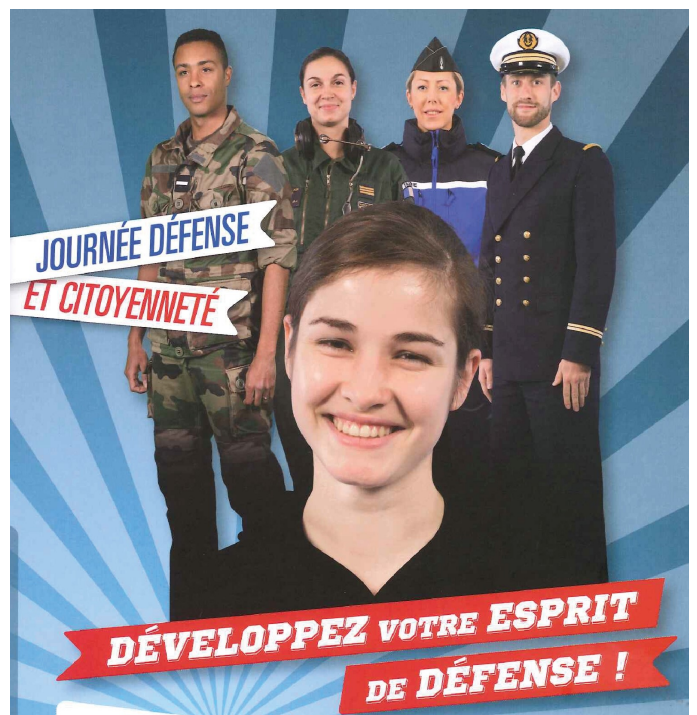
Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : **www.defense.gouv.fr/jdc**

Téléphone : 05 49 00 24 69

Courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Vous pouvez prendre contact
auprès du CSN de Poitiers par Mail

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



VIE ASSOCIATIVE

Les nouvelles de Lau'Rando

Nous proposons désormais la « **Rando-santé®** ». Selon la Fédération Française de Randonnée Pédestre, elle **s'adresse à tous**, et en particulier aux personnes dont les capacités physiques ont diminué, mais qui n'ont pas besoin d'équipement particulier pour marcher.

Encore plus que pour les autres randonneurs, le club doit donc « offrir [aux pratiquants de la Rando-santé®] des sorties de qualité, dans les meilleures conditions de sécurité et d'accueil » (cahier des charges de la Rando-Santé).

Lau'Rando avait instauré depuis quelques temps, et pour répondre à des demandes d'aller un peu moins vite, ou un peu moins longtemps, des sorties qu'on avait simplement intitulées « Sans se presser ».

Les participants se retrouvent le vendredi, pour une marche de 4 km à peu près, et souvent pour des destinations différentes : chacun peut proposer une idée de balade, ce qui ajoute de la variété !

Qui peut venir ? Ceux qui débutent dans la randonnée, et testent ainsi leurs possibilités ; ceux qui reprennent la marche après une interruption, les convalescents... ceux qui ont plus de 80 ans (mais ce n'est pas toujours visible !!!) Dans les faits, c'est à peu près 10% des membres de Lau'Rando. Le groupe actuel est particulièrement dynamique, et on le retrouve dans toutes nos activités collectives et festives, prêt à participer ou à rendre service.

Nous avons maintenant un animateur qui a suivi la formation spécifique de la FFRP, et notre club a donc entrepris la démarche de labellisation Rando-santé®.

Et comme on dit : « un jour de sentier, 8 jours de santé » ! Nous organisons aussi des randonnées ouvertes aux non-adhérents : vous avez été nombreux à nous rejoindre pour marcher avec le Téléthon, il y aura en mars une rando de soutien à l'ARC, et en mai, nous vous

accompagnerons pour la Belle-Rando, événement en partenariat avec Décathlon. (Les dates ne sont pas encore connues : suivez le blog de St Laurent).

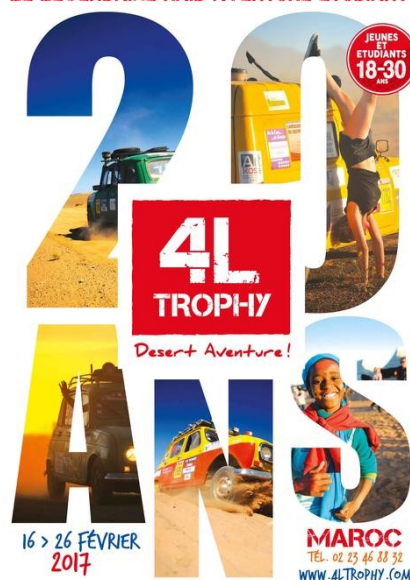
Enfin, vous verrez prochainement la réalisation du projet qui nous tient à cœur : le balisage de 4 itinéraires de randonnées à Saint Laurent de la Prée (déjà indiqués sur le plan interactif du village). Les promeneurs pourront ainsi découvrir, sans risquer de se perdre, les beaux paysages et le patrimoine de notre commune.

En 2017, il n'y aura plus qu'à marcher... Alors, à bientôt sur nos chemins ! www.laurando.fr



Récapitulatif de la participation au 4 L Trophy 2016

LE LÉGENDAIRE RAID AVENTURE ÉTUDIANT



Cédric et Thomas ont participé au 19ème Trophy Etudiants de Biarritz à Marrakech et retour.

Le 16 février au départ de Biarritz pour Algésiras : sous la pluie 1250 véhicules dont un équipage de deux étudiants. Parents et amis étaient présents : une vraie fourmilière malgré le mauvais temps.

16 Février 2016 13h30
Départ officiel de Biarritz direction Algésiras pour la traversée en Bateau



LE BUT DU RAID ETUDIANTS

Ce n'est pas une course de vitesse, **mais bien une mission humanitaire en formule RAID Action solidaire**, nous devons fournir chacun :
10 kg de nourriture, 1 cartable de fournitures scolaire,
1 cartable de tenues de sport.

« Devenez donateur !

Nous sommes preneurs de vivres, fournitures & tenues »



SOLIDARITÉ ENTRE PARTICIPANTS

-> Aide aux Réparations
sur les routes en direction de Marrakech,
-> Rencontres & échanges
entre étudiants et population locale,
-> Aide à l'organisation
pour une poignée de participants

CONVIVIALITÉ

Le but final est bien de se faire plaisir. Une autre des facettes de ce périple est de montrer son véhicule et de voir les autres, de faire voir ses sponsors, sa commune, son département, sa région tout au long du périple. Les étudiants qui ont participé avec l'organisation (réparations, montage projets) se sont vu offrir une soirée dans un Riad avec piscine (l'eau n'était qu'à 20°) et la température extérieure à 30°. Le soir très tard, nous nous réunissions pour nous raconter nos difficultés, nos déboires, nos rencontres et le bonheur.



ÇA SE RACONTE, MAIS SURTOUT ÇA SE VIT...

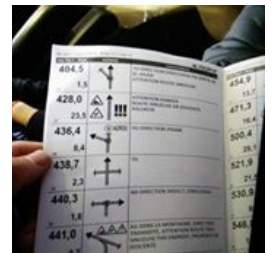
7 000 kms de paysages à couper le souffle, les gens venus de nulle part au milieu du désert, des Touaregs extraordinaires ... Une population avec la mentalité où « tout va toujours bien », sans moyens, sans argent, sans confort... nous a ouvert les yeux.

Le Road-book que nous suivions le plus précisément avait beaucoup de pièges dans la navigation, il fallait être très attentif.

Le résultat du classement final se faisait au nombre de kilomètres relevé chaque jour.

Une mauvaise trajectoire nous faisait faire plusieurs dizaines de kilomètres supplémentaires.

Après la révision de ma 4L tous les soirs, du premier au dernier jour, l'assistance mécanique (orga) m'a sollicité pour les aider auprès des équipages qui ne connaissaient pas la mécanique. Jusqu'à minuit, tous les soirs dans le sable, des centaines de réparations étaient notre quotidien, du changement d'échappements, de joint de culasse, de bloc moteur fendu, au réglage du carburateur, de l'allumage, etc... Des liens se sont naturellement tissés entre les équipages. Le dernier jour, à 80 kms de l'arrivée, j'ai dû être remorqué jusqu'à Marrakech alors que je n'avais pas eu de problèmes depuis le départ de Biarritz. Victime à mon tour d'une panne d'alternateur et batterie HS, les mécanos de l'organisation n'en avaient plus.



Cette panne m'a laissé un goût amer de bon samaritain, n'ayant pas achevé son périple.

Vexé, je me suis réengagé avec Laura, en avril, pour la 20ème édition du 4I Trophy 2017 avec 2500 équipages pour terminer l'aventure sur mes 4 roues.

Cédric Rossignol & Laura Jourdan



Le Judo Club Fouras - St Laurent

Le Judo Club Fouras - St Laurent a repris ses activités judo et taïso (gymnastique asiatique douce). Le cours de judo découverte des 5-6 ans est complet. En revanche, il reste encore des places dans le groupe des 7 ans et plus et dans le groupe de taïso. Possibilité de faire une séance gratuite du 01 au 31 janvier 2017.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact : JUDO CLUB Fouras-St Laurent

Espace Gazin - Avenue du Treuil Bussac - 17450 Fouras

06 87 25 15 49 Email : judoclubfs17@gmail.com



Le four à chaux de notre commune

A la fin du XIXe siècle, Saint Laurent de la Prée comptait plusieurs fours à chaux. Les chaufourniers qui y travaillaient récoltaient le calcaire afin de le transformer en chaux grâce à la combustion obtenue dans ces fours. L'unique vestige de ce petit patrimoine rural se situe à la Croix des Bots, route des fours à chaux. Il fut construit en 1895.

En mars 2016, une association a vu le jour afin de sauvegarder ce four qui, en activité, fournissait 25 m3 de chaux. Cette chaux servait aux agriculteurs pour amender leurs terres, désinfecter les étables, ainsi qu'aux maçons qui l'utilisaient comme enduit.

L'association Four à Chaux Pierres et Fagots recherche des témoignages d'habitants de la commune ayant connu ce four en activité ou ayant des anecdotes à raconter sur ce lieu original. Elle souhaiterait également organiser sa restauration grâce au bénévolat en mettant en place des périodes de travaux ouvertes aux volontaires.

En juin dernier l'association a installé près du Zinc de St Pierre un carrelé littéraire (boîte à livres) qui a trouvé ses adeptes lecteurs. Pendant les fêtes de fin d'année le four s'illuminera de quelques guirlandes, puis un stand de gâteaux sera tenu à l'occasion de la brocante de notre commune en juin et un « rallye découverte » (2e édition) est programmé le dimanche 11 juin 2017.

N'hésitez pas à contacter la présidente, Cécile DANGEL, pour votre témoignage ou votre soutien.

Email : fourachauxpierresetfagots@orange.fr



NOUVEAU !! ASSOCIATION

TENNIS CLUB DE LA PREE

Vous rêvez de fouler le sol des terrains de tennis de Saint-Laurent-de-la-Prée ?

... De vous prendre pour Murray, Djokovic, Garcia ou Mladenovic ?

... De taper la balle avec un(e) ami(e), puis de boire un thé au Club House? ... De faire un tie-break ?

C'est à nouveau possible !!

Dès avril 2017



Activités périscolaires

Les enfants, scolarisés à l'école élémentaire de Saint-Laurent-de-la-Prée, pourront pratiquer le mini-tennis dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaire (à partir de 5 ans) !!

Stages, cours, ...

A compter des vacances de printemps, des stages enfants et adultes, des cours et de nombreuses autres animations seront proposés sur les terrains de tennis de la commune, réhabilités pour l'occasion !!



Cécile De Winne

Ancienne joueuse de haut niveau, 23ème joueuse française et 300 mondiale, professeur d'EPS, coach sportif et formatrice D.E.S Tennis assurera la direction sportive de toutes les activités liées à la pratique du tennis.

Bureau de l'association :

*Olivier AUGRY, Président
Myrielle CHALAMET, Secrétaire
Aude DANTON, Trésorière
Audrey BALAT, Trésorière adjointe
Cécile DE WINNE, Directrice sportive
Julien AUDGER, Directeur sportif adjoint*

*Olivier Augry, responsable de l'Epicerie Utile,
et Julien Audger, professeur d'EPS, Président
et Directeur sportif adjoint...*

Titre de l'association : TENNIS CLUB DE LA PREE

Fondée le : 28/11/16

Objet : Pratique du tennis

Siège social : Mairie de Saint-Laurent de la Prée, 131 rue de la Croix des Joncs, 17450 Saint-Laurent de la Prée

Pour tout renseignement, tél. : 06 70 23 75 52

E-mail : tennisclubdelapree17@yahoo.com

**A tous les « écoliers » st laurentais (quel que soit leur âge),
D'autant plus chers qu'ils peuvent encore témoigner du passé de**

L'école d'hier à Saint Laurent de la prée

En **2004** (déjà 12 ans d'écoulés !) toutes les classes de la commune ont fini d'être regroupées à St Pierre (art. « SO » du 28 septembre 2004 : *le groupe scolaire est inauguré*), mettant fin à des allées et venues avec un « petit » car (art « SO » du 18 novembre 2002 : *La navette grandit*) pour emmener les écoliers du bourg à la cantine, entre autres.

Mais, si la municipalité en place à cette époque (c'était le premier mandat de Raymond Minier comme maire) se réjouissait que les écoliers bénéficient enfin d'un complexe moderne de classes et d'équipements, y compris pour l'informatique), il n'en demeurait pas moins qu'était vidée de sa substance la dernière ECOLE DES GARCONS, voulue et financée – en même temps que la mairie – par le legs Tessier.

C'était donc mise en place au sein de la municipalité de l'époque (dont je faisais partie comme adjointe aux Affaires sociales) une recherche de ces écoliers de l'Ecole d'hier afin qu'ils témoignent de leur vie scolaire, de ses instituteurs (trices) qui les ont marqué. Et ces premiers témoignages l'ont été par des **photos de classe**.

Je me souviens : **M. et Mme Beziaud** sont venus les premiers à la mairie porter au secrétariat l'ensemble des photos de classe qu'ils possédaient (avec la recherche du nom des élèves au préalable) : 30 ans de vie scolaire (art. « SO » du 28 juillet 1991 pour leur départ) cela en faisait des générations d'écoliers de « St PIERRE » à égrener leurs souvenirs d'école. Je précise St Pierre car, en même temps, à St LAURENT-bourg d'autres écoliers st laurentais vivaient leur même scolarité !

C'est là, la particularité de la commune qui a eu, pendant une période, trois ECOLES à fonctionner en même temps et dont nous allons vous raconter l'HISTOIRE à l'aide de photos de



classe, d'archives, d'anecdotes et témoignages d'élèves et d'instituteurs.

Et, cette même année 2004, un deuxième rassemblement avait lieu dans ce groupe scolaire tout neuf de St Pierre : des « Portes ouvertes » pour les rencontres d'anciens élèves/ anciens instituteurs (art « SO » du 11 décembre 2004), rencontres d'autant plus émouvantes qu'elles avaient été précédées de la quête de ces photos de classe auprès d'instituteurs. Outre M. et Mme Beziaud, **M. Touron** (qui est venu à mon domicile me porter : photos de classe, de sorties nature avec ses élèves, un cahier de 1977 où ses écoliers de l'année avaient couché, avec force dessins, toute cette vie extérieure à leur école.

Jean Delajot (fils) a accompagné, lors de ces Portes ouvertes de décembre 2004, son maître **Rolland Marchais** qui a suscité auprès de ses élèves de telles marques d'affection, d'intérêt, que ceux-ci avaient provoqué un rassemblement où ils étaient 200 autour de leur

instituteur. Et ce jour de décembre 2004, l'émotion était encore intacte.

Jean Delajot nous a fourni, pour notre collection, d'innombrables photos de classe (avec le nom des élèves), de sa famille (grand-père, père, oncle) aussi loin que possible puisque, sur notre plus ancienne photo de classe de **1895** figure son grand-père Georges Delajot sur les 5 élèves identifiés sur 44.

Il a rédigé aussi ses souvenirs d'écolier avec **Rolland Marchais** dont je lui ai fait un **album** (*) – qui sera à la disposition des élèves de Rolland Marchais quelle que soit l'année.

(La facturation de cet album sera évaluée en son temps dans le cadre de l'association « HISTOIRE DE L'ECOLE D'HIER A ST LAURENT DE LA PREE »).

(*) *Daniel Guibert m'a donné aussi un récit très émouvant en tant que fils et élève de sa maman institutrice à St Pierre de 1942 à 1956, Lucette Guibert. J'en ferai aussi un recueil dès que le temps me le permettra.*

Georges Delajot (oncle de Jean Delajot), figure remarquable de la Résistance, a contribué par sa culture à l'élaboration du livre sur St Laurent de la Prée : « SAINT LAURENT DE LA PREE UN VILLAGE D'AUNIS AU FIL DES ANS » (paru en 1993 : voir article « SO » du 28.12.1993). Toujours en vente à la mairie.

L'exposition de photos de classe en **2004** était précédée sur les panneaux d'une *introduction* prise dans le livre cité plus haut : « *Il ne semble pas que le curé assermenté Coudret, qui était devenu instituteur, ait eu en tant que tel, un successeur immédiat. Le 8 juin 1822, le maire Nicolas Etienne Proteau écrit au sous-préfet de Rochefort : La parfaite ignorance dans laquelle vivent ici les enfants, faute d'avoir quelqu'un pour les instruire, rend extrêmement urgent d'y avoir un instituteur...* ».

2015 : A ma demande, Christian Memon nous a rapporté des Archives départementales de La Rochelle les **Archives** concernant les lieux de classe de St Laurent. (Classées et annotées par Jean Delajot, je suis



en train de les insérer dans la centaine de photos de classe que je re-scane et présente sous deux formats Portrait et Paysage, destinés à la FUTURE EXPOSITION et facturés aux écoliers qui voudront les posséder)

2016-2017 : Pour exploiter toutes ces collections, une association

« HISTOIRE DE L'ECOLE D'HIER A ST LAURENT DE LA PREE » va se mettre en place où tous les écoliers st laurentais (quel que soit leur âge) pourront (devront) adhérer.

Ils apporteront à cette association (qui leur est uniquement destinée) non seulement leur cotisation annuelle de 10 € mais aussi, en fouillant dans leurs archives personnelles, tout ce qu'ils pourront apporter pour enrichir cette collection : photos de lieux d'école, de classe, témoignages, etc. De même que les instituteurs qui ont exercé sur la commune...

Le temps presse pour que les anciens écoliers nous livrent leurs témoignages.

Une **exposition** va naître dans un endroit symbolique de St Laurent, avec la cloche toujours présente, pour rappeler ce temps où l'école vous faisait connaître : l'orthographe, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, les sciences ... et l'autorité rarement discutée de votre maître d'école !



Michelle Dupas

AGENDA

Janvier, Février, Mars, Avril

JANVIER

Samedi 28 : à 20H30

Théâtre du conteur & FX Production présentent à la salle polyvalente
« **MUNICIPAUX 2.0** » la comédie à succès des Chevaliers du Fiel.

Héros du quotidien de la vie communale, Christian et Gilbert, les deux stars des services municipaux dont on avait fait connaissance dans la « Brigade des Feuilles », se déchaînent toujours à fond avec le dynamisme qu'on leur connaît : amour, luttes sociales, débats de fond, pastis... Et toujours sur fond de suspense : Christian obtiendra-t-il 35% d'handicap ? Gilbert sera-t-il titularisé ?

Renseignements et Billetterie : MAIRIE 05 46 84 00 35

Le soir du spectacle à la salle des fêtes à partir de 20H00

En ligne sur : www.municipaux.canalblog.com

PRIX UNIQUE : 10 €

Gratuit - de 12 ans



Saint Laurent de la Prée

Thé dansant des Aînés

Dimanche 05 Février
2017

A partir de 14h30
au



INVITATION PAR LA COMMUNE
à toutes les personnes de 68 ans et plus

Transport :
Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer,
ont la possibilité d'avoir un transport à la demande.

Bulletin d'inscription à retourner
à la Mairie avant le 20 Janvier 2017
Renseignement : 05.46.84.00.35

FÉVRIER

Dimanche 5 : à partir
de 14h30

Thé dansant des Aînés
organisé par la municipalité au
« Domaine du bois »

FÉVRIER

Dimanche 5 :

Vide-dressing organisé par l'Association des Parents d'Elèves à la salle polyvalente.

Renseignements : Mme Laetitia MOREL : 06 61 23 75 00.

Courriel : ape_saintlaurent@yahoo.fr

Samedi 11 : de 15h00 à 19h00

Grand bal costumé organisé par l'Association Modern'Jazz à la salle polyvalente.

Ouvert à tous les enfants (jusqu'à 15 ans) Animation musicale, défilé de costumes,

le coin des gourmands : boissons, gâteaux, crêpes...

Entrée Bal Costumé : 4 Euros (au choix : 1 boisson, 1 goûter)

(gratuit pour les adultes accompagnants) Les enfants devront être accompagnés de leurs parents et resteront sous leurs responsabilités.

Inscription recommandée avant le 1er février

Email : amjstlaurent@gmail.com

Tél : 06 51 62 47 78



MARS

Dimanche 12 : 14h30

Course Cycliste « Les cycles du marais » organisé par l'Entente cycliste FOURAS / ST LAURENT DE LA PREE

Inscription : Mr Jérôme ANDRE - 06 61 13 17 25

Départ et arrivée rue des Coudrées, même parcours avec de nombreux lots.

14h30 : Départ de toutes les catégories 1/2/3/4, féminines cadets et minimes. Distance en fonctions des catégories, ouvert à toutes les personnes licenciées UFOLEP.

Nous recherchons aussi des personnes qui seraient susceptibles de faire commissaire, merci de contacter Mr Jérôme ANDRE par mail : dedemorpeus@hotmail.fr



<http://blogecycliste.apps-1and1.net>

www.e-cycliste17450.club

EC Fouras-les-Bains & ST Laurent de la Pree



Vendredi 17 : à 20h30

Pièce de théâtre : « Nés de père trop connu »

Comédie de Jean-Pierre Audier, jouée par la troupe

« Pied en coulisse » de St Hippolyte.

Salle polyvalente. Libre participation.

Soirée organisée par l'association Fest' en Herbe.

Réservation : 06 61 96 04 37

Nés de père trop connu



MARS

Samedi 18 : de 14h00 à 17h00

Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves. Rdv à 14h00 à l'école.

Renseignements : Mme Laetitia MOREL : 06 61 23 75 00.

Courriel : ape_saintlaurent@yahoo.fr

Samedi 25 :

« **Tristan le Marin Marchand** » **Spectacle musical** présenté par

De-Si-De-La-17 à 20H30. Salle Polyvalente. Buvette sur place. Entrée libre.



AVRIL

Dimanche 23 : Elections présidentielles 1er tour.

MAI

Dimanche 7 : Elections présidentielles 2ème tour.

YOGA

Yoga à St Laurent de la Prée

Lundi de 20h00 à 21h15

à la moyenne salle polyvalente

Yoga « Au gré des Mains »

10€ la séance, 80€ la carte d'abonnement de 10 séances

Renseignements: Mr Thierry CORRALES

06 76 46 11 16



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A côté de la Mairie

Mardi 15h00 à 17h00

Mercredi 16h00 à 18h00

Jeudi 15h00 à 17h00

Cotisation annuelle de 4€

Gratuit pour les enfants (- 18 ans)

LOCATION VAISSELLE

Renseignement à la bibliothèque

Flûte, verre à vin, à eau, tasse à café,
Couverts, assiette plate, creuse, dessert

associationparentheses@yahoo.fr

07 82 19 70 00

NOUVEAUTÉS

dans Saint Laurent de la prée



OUVERTURE D'UN CENTRE DE LUXOPUNCTURE

Qu'est ce que la Luxopuncture ?

C'est de l'acupuncture **SANS AIGUILLE** qui stimule les points réflexes du corps par **LUMIERE INFRAROUGE**.

Cette méthode est douce, indolore et sans risques médicaux qui permet de rétablir l'équilibre fonctionnel du système hormonal pour traiter les excès alimentaires, la dépendance au tabac, le stress, les inconforts de la ménopause.

Les différents soins proposés au centre :

La Perte de Poids : cure avec un suivi personnalisé accompagné d'un guide de rééquilibrage alimentaire (ce n'est pas un régime !)

L'arrêt du Tabac : cure en 3 à 5 séances consécutives. Si la motivation est réelle, vous arrêtez de fumer au bout d'une semaine.

L'inconfort de la Ménopause : fini les bouffées de chaleur, les sudations, la fatigue, l'irritabilité

Centre de Luxopuncture
Méthode d'acupuncture sans aiguille
Réflexothérapie Infrarouge

21 Grande Rue
17450 Saint Laurent de La Prée
(Salon de Coiffure Le Bon'Hair et Salon Esthétique Natural Harmonie)

Séances sur RENDEZ-VOUS
07 69 27 07 70
luxopuncture17450@gmail.com
<http://www.luxopuncture17450.com>

PERTE DE POIDS, TABAC, RELAXATION, MENOPAUSE

Relaxation :

- amélioration de l'humeur, action antidépressive
- amélioration du sommeil, de l'endormissement
- réduction des manifestations psychosomatiques (maux de tête)
- augmentation de la capacité de concentration et d'organisation

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès de votre praticienne, Virginie, par téléphone ou email. Un site internet est également à votre disposition, n'hésitez pas à le consulter.

Mme SANSONNET Virginie
Centre de Luxopuncture
21 Grande Rue 17450 SAINT LAURENT DE LA PREE
Tél : 07 69 27 07 70

MAIRIE
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi – Mardi de 12h à 17h
Mercredi de 10h à 14h
Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin
au 05 46 84 00 35

Courriel: st.laurent.de.la.pree@mairie17.com

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

Saint Laurent de la Prée



**Bonne année et meilleurs vœux
de bonheur et de santé pour 2017 !**



Madame Nadine Mellé,

Directrice Générale des Services,
quitte la mairie pour la retraite.

Nous lui souhaitons beaucoup de
bonheur dans sa nouvelle vie.